

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	05.06.2019			DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe PopVertsSol		Lié à :(obligatoire) ad 18.045
Titre : Amendement au projet de décret portant octroi, dans le cadre d'un programme d'impulsion et de transformations, de sept crédits d'engagement relatifs au soutien et à la réalisation de divers projets, pour un montant cumulé de 70'800'000 francs		
Contenu :		
Article 4a (nouveau)		
<u>¹Un crédit d'engagement de 8 millions de francs est accordé au Conseil d'État durant les exercices 2020 à 2024 dans le cadre d'un programme d'impulsion et de transformation pour soutenir des projets de mobilité durable et de protection de la biodiversité.</u>		
<u>²Le crédit d'engagement visé à l'alinéa premier est destiné à :</u>		
– <u>L'octroi de subvention ou à l'investissement direct de l'État pour la mobilité électrique ou hydrogène à hauteur de 4 millions de francs ;</u>		
– <u>Le financement de biens et services, de charges salariales et de subventions en faveur de la conduite, de l'accompagnement et de la réalisation de projets dans les domaines de la protection de la biodiversité à hauteur de 4 millions de francs.</u>		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :